

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2025_C_117

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2025 DU BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAÏQUE

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE DOUZE JUIN, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **06/06/2025**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
27	14	7	41

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Dominique PANAMBALOM, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Madame Sidoleine PAPAYA, Madame Isabelle PERMACAONDIN, Madame Monique MARIMOUTOU-TACOUN, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Patrice BOULEVART, Madame Elodie PRAUD, Monsieur Mario MOREAU, Madame Sonia ALBUFFY, Madame Anne CANAGUY, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Monsieur Jean Yannick RAMIN, Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Jimmye COUPOU, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Madame Marie Lise CHANE TO, Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA, Monsieur Jean Claude FENELON, Monsieur Augustin CAZAL, Madame Sylvie PAYET, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Jean Louis VITAL, Madame Valentine SERRANO, Monsieur Bertrand PICARD

ETAIENT ABSENTS :

Madame Sabrina DIJOUX, Madame Primilla CEVAMY, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN, Madame Michèle MARIAYE, Madame Sabrina RAMIN, Monsieur Patrick DALLEAU, Monsieur Daniel GONTHIER

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Monsieur Joé BEDIER donne procuration à Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Johnny PAYET donne procuration à Madame Sonia ALBUFFY, Monsieur Ridwane ISSA donne procuration à Monsieur Patrice BOULEVART, Monsieur Laurent RAMASSAMY donne procuration à Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Madame Alexa SOUPOU donne procuration à Monsieur Jean Yannick RAMIN, Madame Catherine Anne PAYET donne procuration à Madame Jimmye COUPOU, Monsieur Gilles NAZE donne procuration à Madame Isabelle PERMACAONDIN, Monsieur Moussa SAÏD donne procuration à Monsieur Laurent PAPAYA, Monsieur Jean Stéphane SOUPRAMANIEN donne procuration à Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Monsieur Bruno ROBERT donne procuration à Monsieur Augustin CAZAL, Madame Sophie AUDIFAX-LEBON donne procuration à Monsieur Jean Louis VITAL, Monsieur Axel BOUCHER donne procuration à Monsieur Patrice SELLY, Madame Lorraine MERGY donne procuration à Monsieur Jeannick ATCHAPA, Madame Cindy SOUCANE donne procuration à Monsieur Dominique PANAMBALOM

SECRETAIRE DE SEANCE : **Monsieur Patrice BOULEVART** qui accepte, a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

AFFAIRE - 2025_C_117

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2025 DU BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAÏQUE

Le Budget supplémentaire 2025 du Photovoltaïque, d'un montant global de (+) 24 191.48 €, se décompose entre les deux sections de la manière suivante :

- Fonctionnement : (+) 24 191.46 €
- Investissement : (+) 0.02 €

Ainsi, le budget 2025 du Photovoltaïque s'élève à 82 791.48 €, réparti entre les deux sections de la manière suivante :

- Fonctionnement : 59 191.46 €
- Investissement : 23 600.02 €

	Budget Primitif 2025	Reprise des résultats 2024	Ajustement de crédits	Total BS 2025	Total Budget 2024
Fonctionnement	35 000,00		24 191,46	24 191,46	59 191,46
Investissement	23 600,00	0,02		0,02	23 600,02
Total Dépenses	58 600,00	0,02	24 191,46	24 191,48	82 791,48
Fonctionnement	35 000,00	24 191,46		24 191,46	59 191,46
Investissement	23 600,00		0,02	0,02	23 600,02
Total Recettes	58 600,00	24 191,46	0,02	24 191,48	82 791,48

Les principales modifications de ce budget concernent :

- La reprise des résultats 2024 :
 - o Reprise du déficit d'investissement 2024 de (-) 0.02 € en dépenses au compte 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté »,
 - o Affectation du résultat de fonctionnement 2024 en recettes d'investissement pour (+) 0.02 € au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »,
 - o Reprise de l'excédent de fonctionnement 2024 de (+) 24 191.46 € en recettes au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté »,
- L'augmentation des crédits prévus pour la maintenance des panneaux photovoltaïques (+24 191.46 €).

- **VU** l'article L. 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant à l'organe délibérant d'apporter des modifications au budget jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent,

**Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 27 « Pour »,
14 « contres »**

- **D'ADOPTER** au niveau du chapitre, le projet de budget supplémentaire de l'exercice 2025 du "budget annexe Photovoltaïque" annexé au présent rapport.
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Fait à Saint Benoît,

Le ou la secrétaire de séance
Monsieur Patrice BOULEVART

**Pour extrait conforme ,
Le président de la CIREST**

Patrice SELLY